ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Ski

Question écrite n° 39568

Texte de la question

M Jean Gougy attire l'attention de M le ministre de l'interieur sur les dangers que courent les amateurs de nouvelle glisse (surf ou monoski) qui, pour la plupart, evoluent a la peripherie immediate des pistes balisees. En effet, la mort recente a l'Alpe-d'Huez d'un lyceen qui s'etait aventure hors piste et les mises en garde des services meteo sur des forts risques d'avalanches dans les Alpes, ont rappele que les avalanches restent un danger constant, meme si les progres en matiere de prevention comme de secours sont tels que la France s'affirme de plus en plus comme un pays de pointe en la matiere. Danger croissant, qui preoccupe les specialistes, les « nouvelles glisses » : amateurs de surf ou de monoski se font souvent une gloire des descendre la ou personne n'est passe, hors piste bien evidemment. Et les statistiques le prouvent : l'avalanche survient, dans 96 p 100 des cas, hors des pistes balisees. Selon les chiffres de l'ANENA (association nationale pour l'etude de la neige et des avalanches), basee a Grenoble, 55 p 100 des personnes tuees lors de l'hiver 1986-1987, 24 au total pour 38 avalanches, faisaient de la randonnee et 40,5 p 100 du ski hors-piste. Il lui demande quelles mesures sont envisagees pour remedier a cette situation et notamment s'il est prevu, avant la prochaine saison de sports d'hiver, une grande campagne de sensibilisation aux dangers du ski hors-piste.

Données clés

Auteur : M. Gougy Jean
Circonscription : - RPR
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 39568
Rubrique : Sports
Ministère interrogé : intérieur
Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 25 avril 1988, page 1730